

## LES FAITS MARQUANTS DE LA GTAP 2: MARDI 12 FEVRIER 2008

Les délégués à la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées (GTAP 2) se sont réunis, tout le long de la journée, en plénière où ils ont examiné l'évaluation de l'application du Programme de travail relatif aux aires protégées (PTAP) et exploré les options offertes pour la mobilisation, à travers différents mécanismes, de ressources financières adéquates et fournies en temps voulu pour le PTAP. Ils ont également entendu des exposés d'orientation sur les mécanismes financiers innovants.

### PLENIERE

**DECLARATIONS DES PAYS:** Les délégués ont continué à présenter leurs déclarations d'ordre général, portant sur leurs activités et expériences dans la mise en œuvre du PTAP et ont présenté leurs observations concernant les recommandations figurant dans l'évaluation de l'application (UNEP/CBD/WG-PA/2/2). La MALAISIE a plaidé pour un rôle consultatif pour le comité de coordination multipartite ainsi que pour l'insertion d'une référence au transfert des technologies. L'ETHIOPIE a exprimé son engagement à établir une institution chargée de superviser la coordination et la mise en œuvre du PTAP, et a appelé à la mise à disposition de ressources financières pour faciliter cela. La TURQUIE a parlé de l'établissement d'une unité de surveillance de la biodiversité et a souligné l'importance du renforcement des capacités et du transfert des technologies. L'ARABIE SAOUDITE et le COSTA RICA ont mis l'accent sur la pertinence des ateliers régionaux et de la formation sur les questions de biodiversité. L'UICN-WCPA a annoncé la prochaine publication de ses directives révisées encadrant la gestion des AP et a offert son soutien pour la tenue d'ateliers régionaux et la mise en place de cliniques techniques.

S'agissant de la participation, la GUINEE et le LIBAN ont mis en relief l'implication des populations autochtones dans la gestion des AP. La GUINEE-BISSAU a élaboré sur la création d'aires marines protégées fondées sur une approche participative et le renforcement des capacités des communautés locales. Le FORUM INTERNATIONAL DES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITE (FIAB) et le COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE (CIPA) ont appelé à l'amélioration des efforts pour mettre en application les éléments du PTAP consacrés à la participation des autochtones, au partage des avantages et à la reconnaissance des droits fonciers des autochtones et des lois coutumières, y compris la revue des législations et des politiques nationales pour les mettre en harmonie avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le YEMEN a parlé de la conclusion de protocoles d'accord entre les pays du golfe asiatique et les Etats de la mer rouge comme étant des exemples de coopération interrégionale pour la protection de la biodiversité.

L'ARABIE SAOUDITE a parlé de l'utilisation, pour la sélection des sites, de critères écologiques qui soient: représentatifs des biotopes marin et terrestre; des lieux importants de biodiversité et de productivité; et des populations viables de taxons végétaux et animaux importants. Le SWAZILAND a parlé en détail de ses récentes activités, y compris la conduite d'une étude des lacunes écologiques, la rationalisation de la législation et la conclusion, avec l'Afrique du Sud et le Mozambique, d'accords portant sur les aires de conservation transfrontières. Le TURKMENISTAN, l'UKRAINE et l'ARMENIE ont parlé des contraintes posées, y compris la faiblesse des cadres législatifs, l'inadéquation des capacités et l'absence de bases de données relatives à la biodiversité. Le BRESIL, l'ARGENTINE et l'AUSTRALIE ont fait objection à la référence au caractère multifonctionnel des AP, mettant en garde contre d'éventuels effets commerciaux. Le NIGERIA a proposé le renforcement des liens entre la gestion des AP et le développement. Le RESEAU DES AIRES PROTEGEES CENTRE-AFRICAINES a appelé à la tenue de réunions de coordination régionale régulières et a proposé la mise en place d'institutions nationales chargées de superviser les activités des parties prenantes. GREENPEACE a exhorté les parties à traiter les questions pressantes, telles que celles de l'exploitation forestière illégale et des contraintes posées au financement.

### MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES:

**Les exposés d'orientation:** Marcela Aguiñaga, ministre de l'environnement, Equateur, a déclaré que la contribution annuelle du système d'AP national à l'économie est estimée à 1 milliard de dollars. Reconnaissant le besoin d'accroître de manière substantielle l'investissement pour la conservation in situ, elle a souligné l'importance de la gestion participative, de la planification financière durable et de la détermination des besoins, et a parlé du potentiel du système d'AP national en termes de développement économique et d'allègement de la pauvreté.

Marcela Aguiñaga, a présenté à Ahmed Djoghla, secrétaire exécutif de la CDB, une donation pour le Musée de la nature et de la culture de la CDB.

Après son exposé, Matthew Hatchwell, Wildlife Conservation Society, a présenté un rapport sur la réduction des émissions de carbone dans les AP comme étant un outil de financement durable innovant. Il a expliqué la manière dont des réductions d'émissions volontaires accréditées peuvent contribuer à la réduction des émissions carboniques mondiales. Décivant un projet mis en place à

Makira Plateau, Madagascar, où le déboisement est en train d'être réduit à travers l'échange volontaire de crédits de réduction d'émissions, il a expliqué qu'un flux de revenus durables a été engendré pour le gouvernement ainsi que des avantages en rapport pour les communautés locales. Il a encouragé les délégués à considérer les réductions d'émissions découlant de déboisements évités, comme étant un mécanisme de financement innovant, compte tenu de l'additionnalité sociale et environnementale.

**Ressources Financières:** Les délégués ont procédé à l'examen des options offertes pour la mobilisation de ressources financières (UNEP/CBD/WG-PA/2/4), plusieurs pays appelant à une aide financière pour la mise en œuvre du PTAP. Le PANAMA a encouragé le passage de l'étape de la détermination des besoins à celle de la mise en place d'une stratégie de financement. Le délégué des BAHAMAS a mis l'accent sur l'importance de disposer d'instruments à long terme, tels que des fonds de dotation. La Slovénie, au nom de l'UE, a suggéré, entre autres points: l'intégration du financement des AP dans les programmes de développement plus larges; la promotion des synergies entre les stratégies de développement et les objectifs de la CDB; et, l'amélioration de l'efficacité des structures nationales dans le domaine de l'utilisation des ressources supplémentaires. L'INDE a souligné l'importance de l'intégration des AP dans le programme de développement plus large et dans le cadre des OMD.

Au sujet du financement à travers des mécanismes internationaux, la CHINE et d'autres ont souligné le rôle du FEM dans la fourniture de financements pour la mise en œuvre du PTAP et ont proposé que le secrétariat de la CDB élabore une méthode uniforme pour le calcul des besoins financiers. Le CANADA a fait objection à la recommandation d'un accroissement du financement du FEM pour les AP, faisant observer qu'une aide publique au développement supplémentaire pour la biodiversité et les AP est tributaire d'une détermination, par les pays en développement, de leurs priorités et de leurs besoins à travers des stratégies et des plans d'action nationaux pour la biodiversité. Le délégué a également souligné que toute stratégie de mobilisation des ressources devrait être appropriée, volontaire et souple. Le COSTA RICA, appuyé par le NIGERIA, a proposé la création de plates-formes institutionnelles appropriées pour soutenir les progrès devant être accomplis dans les domaines de la durabilité financière et de l'amélioration des activités du FEM touchant aux AP. Faisant état d'une augmentation du financement consacré aux AP, à chaque cycle de reconstitution, le FEM a décrit ses programmes mis en place pour le soutien de l'élaboration de nouveaux mécanismes de financement.

Mettant en garde qu'une prolifération des mécanismes financiers innovant risquait de déstabiliser les droits des autochtones, le FIAB et la GLOBAL FOREST COALITION (GFC) ont appelé à un renforcement des capacités et à un financement pour l'étude des effets potentiels. Le GFC a également attiré l'attention sur la tension inhérente entre l'efficacité et l'équité associées à des mécanismes de marchés, tels que la compensation des émissions de carbone. La THAÏLANDE a suggéré que les pays fassent usage de mécanismes de financement innovants pour compléter l'aide financière, et élargissent leurs priorités ayant trait aux AP, pour attirer diverses sources de financement. La MALAISIE a plaidé pour l'introduction de taxes vertes et pour la mise en place de partenariats publics-privés pour financer la mise en œuvre du PTAP. Exprimant le regret que les engagements financiers précédents n'aient pas été honorés, GREENPEACE a parlé des déboisements évités à travers les AP comme étant la méthode la plus rentable

pour la lutte contre les changements climatiques. L'ARGENTINE, appuyée par CUBA, a mis en garde contre le recours à des mécanismes de marché, préférant voir le financement être obtenu d'autres flux. Le BRESIL, appuyé par CUBA et l'ETHIOPIE, a remis en question l'accent placé sur les mécanismes de financement innovants, précisant qu'un financement nouveau et supplémentaire, fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, devrait être la principale source de financement pour les AP. La NORVEGE a expliqué sa stratégie qui établit un lien entre les changements climatiques et la biodiversité, à travers ses politiques de développement visant à réduire les gaz à effet de serre, l'amélioration de la biodiversité et la protection des droits des communautés locales. La NOUVELLE ZELANDE a mis l'accent sur l'importance des mécanismes financiers innovants, pour soutenir les AP, en tenant compte des considérations sociales, économiques et politiques plus larges.

MAURICE a recommandé que les institutions locales soutiennent les projets de conservation et a également proposé des efforts de collaboration régionale. La COLOMBIE a appelé les donateurs à soutenir les pays en développement en affectant des ressources aux AP. Le CAMEROUN a souligné l'importance des fonds d'affectation spéciale et a plaidé pour un financement dérivé des échanges de droits d'émission de carbone.

Au sujet des partenariats publics-privés, la SYRIE a préféré l'insertion d'une référence aux partenariats entre les acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et privés. La TUNISIE a déclaré que les mécanismes de financement innovants devraient être adaptés aux besoins particuliers des pays.

L'UICN a proposé que la CdP fasse appel à elle pour la conception et la livraison d'un plan d'action pour la mise en œuvre nationale du PTAP, et utilise son expertise pour vaincre les entraves posées à la mise en application. L'UNESCO a détaillé le Plan d'action de Madrid, qui traite des réponses devant être apportées aux défis posés aux réserves de la biosphère, au cours de la période 2008-2013.

### **DANS LES COULOIRS**

Les délégués se tournant vers les mécanismes de financement, de nombreux observateurs ont estimé que la réunion abordait maintenant un sujet central. Les désaccords entre les délégués ont débordé dans les couloirs, les délégués y exprimant des vues divergentes sur le financement futur des AP. Bien que de nombreux participants aient reconnu que les sources de financement devraient être diversifiées par rapport à la relation traditionnelle donateur-réципиандаire, plusieurs d'entre eux ont désapprouvé l'accent actuel placé sur les mécanismes de financement innovants. Un délégué s'est opposé à l'octroi d'une primauté aux types de financement alternatif, soutenant que "d'abord, nous parlons d'un financement nouveau, puis d'un financement supplémentaire et, maintenant, de mécanismes innovants." Un autre a soutenu que de tels mécanismes servent de moyen pour attirer "un financement nouveau et supplémentaire."

Le financement engendré à travers l'échange des droits d'émission de carbone, a été proposé comme un exemple de cette innovation, à propos de laquelle les réactions ont été également divisées. Certains y ont perçu "une opportunité potentielle" pour les AP, tandis que d'autres ont attiré l'attention sur "les coûts et avantages encore incertains de cet argent affecté à la lutte contre les changements climatiques," notant que cette question devrait être résolue par la CCCC, avant de pouvoir y faire référence dans le cadre de la CDB.